

COMPTE-RENDU de la Réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux Haut-Jura Sud Jeudi 24 février 2022 19H00

Présents : C. ROCHET, S. GROS, P. HERNANDEZ, T. GRENARD, J. CARNOT, G. JUBERT, E. GRENARD, R. PERRIN.

Excusés : A. MICHAMBLE, JM HENROTTE

Absent : Q. GROS

Secrétaire : S. GROS

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 09.12.2021

DELIBERATIONS :

1) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

M. Rochet quitte la séance

Le Conseil Syndical, réuni sous la Présidence de M. Raphaël PERRIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Christian ROCHET, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		269 617.54 €		74 072.71€		343 690.25 €
Opération de l'exercice	133 231.04 €	106 169.65 €	67 926.27 €	119 847.15 €	201 193.31 €	226 016.80 €
Résultat de clôture		242 556.15 €		125 957.59 €		368 513.74 €
RESULTATS DEFINITIFS						368 513.74 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 2021 : 368 513.74 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF EST ACCEPTE A L'UNANIMITE SOIT :

à 6 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Retour en salle de réunion de M. Rochet.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 :

Le compte de gestion est accepté à l'unanimité soit : à 7 voix pour, 0 contre, 0 abstention

AFFECTATION DU RESULTAT :

Vote : 7 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION l'affectation de résultat comme suit :

Excédent reporté recette de fonctionnement : 242 556.15 €

Excédent reporté recette d'investissement : 125 957.59 €

2) BUDGET PRIMITIF 2022 :

Chaque élu reçoit un exemplaire du budget primitif 2022

Pour rappel, résultat de clôture de l'exercice 2021 :

Fonctionnement : 242 556.15 €

Investissement : 125 957.59 €

Budget 2022 proposé au vote :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 610 818.74 €

Recettes : 610 818.74 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 457 561.15 €

Recettes : 457 561.15 €

DELIBERATION BUDGET PRIMITIF :

A l'unanimité : à 7 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION approuvent le budget primitif 2022

3) Cabinet Naldéo : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrat de prestation de service d'exploitation, de distribution et de maintenance de l'eau potable,

LE PRESIDENT

RAPPELLE que la Délégation de Service Public (DSP) prendra fin au 31/08/2022, elle avait été conclue pour 10 ans avec la SUEZ.

RAPPELLE que le syndicat recherche une nouvelle ressource en eau par des forages, et ne souhaite donc pas reconduire la DSP sur l'actuelle ressource.

Il est précisé que les eaux des forages n'étant pas immédiatement disponibles, il est nécessaire de mettre en place une solution transitoire pour maintenir la continuité de service.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de prévoir une prestation de service au 01/09/2022 pour assurer l'exploitation et la maintenance de la distribution et du traitement de l'eau potable.

RAPPELLE que le cabinet NALDEO est en charge du contrôle d'exploitation de la DSP,

VU la proposition du Cabinet NALDEO du 15/02/2022 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrat de prestation de service d'exploitation, de distribution et de maintenance de l'eau potable d'un montant de 12 150 € HT avec une option de 5 650 € HT comprenant la fin de contrat DSP, l'état des lieux, le bilan et l'analyse de renouvellement.

LE CONSEIL SYNDICAL

DÉCIDE à l'unanimité soit à 7 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

D'accorder au Cabinet Naldéo cette mission : l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrat de prestation de service d'exploitation, de distribution et de maintenance de l'eau potable d'un montant de 12 150 € HT avec une option de 5 650 € HT comprenant la fin de contrat DSP, l'état des lieux, le bilan et l'analyse de renouvellement

AUTORISE le président à signer les actes afférents à cette procédure.

4) Remise en état de l'interconnexion avec le SIE Les Rousses : proposition SUEZ

Monsieur le Président expose au conseil syndical :

Rappelant la délibération du 09/12/2021 concernant les demandes de subventions pour les travaux de renouvellement de la chambre d'achat d'eau en gros avec le SIE Les Rousses

Vu que les dossiers de DETR et d'aide auprès du Conseil Départemental sont complets et nous autorisent à débiter les travaux,

Considérant que la convention d'achat en gros est en cours de préparation,

Vu le devis n°AB/2021-30 de SUEZ du 20/07/2021 pour ces travaux de 6 637 € HT,

LE CONSEIL SYNDICAL, après avoir délibéré : DÉCIDE à 7 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

D'ACCEPTER LE DEVIS SUEZ du 20/07/2021 pour un montant total de 6 637 € HT, **sous conditions que la convention d'achat en gros en eau avec le SIE Les Rousses soit valide,**

D'AUTORISER le Président à signer tout document relatif à cette opération.

5) Station de l'Embouteilleux : réhabilitation des filtres

Monsieur le Président expose au conseil syndical :

Rappelant la délibération du 09/12/2021 concernant les demandes de subventions pour les travaux de réhabilitation de la station de l'Embouteilleux,

Vu que les dossiers de DETR et d'aide auprès du Conseil Départemental sont complets et nous autorisent à débiter les travaux,

Considérant que la station de traitement d'eau potable de l'Embouteilleux est en fin de vie, que la DSP avec la SUEZ prendra fin le 31/08/2022 et que la SUEZ ne fera aucune proposition de service si la station reste dans cet état,

Rappelant les nombreuses réclamations des abonnés concernant la mauvaise qualité de l'eau et la coloration,

Vu le devis CULLIGAN du 09/12/2021 pour le changement des 3 filtres de 42 820,94€ HT

LE CONSEIL SYNDICAL, après avoir délibéré : DÉCIDE à 7 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

D'ACCEPTER LE DEVIS CULLIGAN du 09/12/2021 pour un montant total de 42 820,94 € HT.

D'AUTORISER le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Arrivée de Mme Eliane GRENARD : 19H50

QUESTIONS DIVERSES :

Fromagerie du Haut-Jura Les Moussières :

Lecture du courrier daté du 10 février 2022 précisant :

- les problèmes de qualité de l'eau (turbidité) avec changements de filtres fréquents,
- un problème de pression.

Pour régler ce problème de pression, non reconnu par les services de la SUEZ, il est nécessaire d'installer une cuve de 2000l avec injection de chlore et une pompe haute pression : coût de cette installation 13 255 € HT.

La fromagerie, par ce courrier, demande une participation financière au Syndicat.

Les élus prennent en considération les problèmes rencontrés par la fromagerie, ils rappellent que la fromagerie est le plus gros consommateur d'eau du Syndicat.

Le Syndicat souhaite demander (avec de se prononcer sur une aide financière) à la SUEZ les travaux envisageables pour régler ce problème de pression de façon durable.

Ce sujet sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil syndical.

Récupérateur d'eau de pluie :

Le CPIE propose de planifier les dates des ateliers : 2 au printemps, 2 en été et 1 à l'automne.

Ils transmettront très prochainement une offre de prix pour des récupérateurs d'eau (environ 80€/cuve).

Résultat du sondage organisé par le CPIE « Mobilisons-nous pour l'avenir de l'eau sur nos territoires » : 36 personnes ont répondu au questionnaire (sur une participation globale de 305 personnes).

Une étude sur les mares pourrait être engagée : création d'une mare, remise en état...

Analyse d'eau :

Prélèvement du 31/01/2022 secteur la vie Neuve Les Molunes, commune de Septmoncel Les Molunes.

Conclusion sanitaire : « Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité. Référence de qualité non satisfaisante pour le(s) paramètre(s): Aluminium. Ajuster les apports en flocculant à base d'aluminium exploité dans le traitement de filtration de l'eau avant distribution ».

Le conseil syndical admet que la qualité de l'eau n'est pas satisfaisante, il est urgent d'avancer sur la production d'eau d'une nouvelle ressource en eau (forages). Le conseil syndical est dans l'attente de l'avis de la DDT, en réponse au rapport de l'hydrogéologue agréée...

Fin de la séance 20H25.